

CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

Projet d'organisation des services académiques

DAF/DAFIS/DAAGE

Futurs services à terme :

Division des Affaires Financières

Division du Patrimoine et de la Logistique

Mode d'organisation

La mise en place de BOP uniques conduit à une évolution progressive de l'organisation.

Les affaires budgétaires et financières sont, en effet, un des leviers majeurs d'une politique académique.

L'organisation à terme pourra être bi-site avec quelques ajustements particuliers liés à la spécificité des contraintes financières et notamment au lien avec la DRFIP.

Pilotage

Un chef de la DAF au siège de l'académie, un(e) adjoint(e) à Rouen.

Priorités de gouvernance

S'agissant de la gestion budgétaire et financière de l'académie :

La période de transition doit commencer de façon informelle dès septembre 2019, dans le cadre de la préparation administrative, juridique et financière de l'académie de Normandie au 1^{er} janvier 2020, puis selon les jalons potentiels suivants :

- 1^{er} janvier 2020 : début de la transition. DAF unique, cœur d'activité (budget) au siège à Caen. Maintien de deux comptables assignataires ;
- 1^{er} janvier 2021 : Mise en œuvre de l'organisation opérationnelle : désignation d'un seul comptable assignataire.

A terme, au 1^{er} janvier 2021, le cœur de l'activité ; le suivi des BOP et du CNE doit être positionné au siège de l'académie, en proximité de la rectrice et/ou du secrétaire général.

3 autres composantes de la DAF peuvent être isolées et constituer des pôles de dimension normande, positionnés indifféremment à Caen ou à Rouen :

- La coordination Paye : enjeux majeurs, obligation de maîtrise et de sécurisation des flux et des consommations ;
- La plateforme CSP Chorus : optimisation des traitements, sécurisation des flux dématérialisés, relations avec la DDFIP (transmission des pièces justificatives) ;
- Le contrôle interne budgétaire et comptable : importance de la certification des comptes et de la traçabilité des flux.

S'agissant des marchés :

Dans le cadre de la cohérence normande avec les autres services de l'Etat et en fonction de la vacance de l'emploi à Caen, la cellule régionale des marchés publics serait opportunément positionnée à Rouen, avec une période de transition en lien avec la durée de vie des marchés actuellement conclus sur les anciens périmètres.

S'agissant des budgets de fonctionnement des services :

Maintien de deux services prescripteurs gérant les budgets de fonctionnement à Caen et à Rouen, compte tenu du fait que l'académie de Normandie sera bi-site, dans un souci de proximité et d'efficacité de la dépense publique.

Définition d'une politique budgétaire normande en matière de gestion des budgets de fonctionnement.

Harmonisation progressive des modes de fonctionnement de ces services sur 2 ans. La gestion de la future Chancellerie de Normandie devra être positionnée au plus près de la rectrice.

Définition progressive d'une mission immobilière incluant les travaux.

Coordination logistique de Caen et Rouen à mettre en place : modèle unique de gestion du courrier et de l'information : TOSCA.